

EDITION MARS

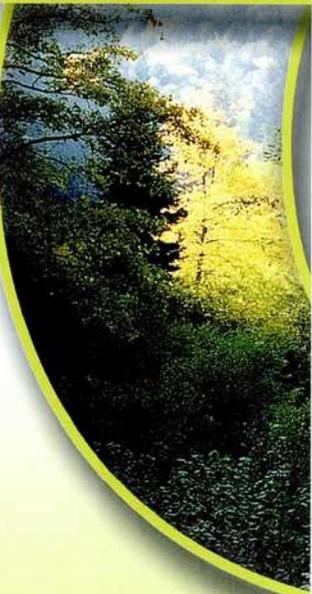


Bitschwiller

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 31

Sommaire

Le mot du Maire	page 1
Les décisions du Conseil Municipal	page 2
Les nouveaux véhicules	page 5
Bilan 1999	page 6
Etat civil	page 8
Internet à l'école élémentaire	page 10
L'école maternelle	page 11
De 1900 à 2000	page 12
Les travaux de la mairie	page 14
La mairie provisoire	page 15
Le film de l'année	page 16
Les tuileries	page 18
Le dossier de la RN 66 en 1999	page 20
Le recensement de 1999	page 21
L'arbre de la liberté	page 22
Chère poubelle !	page 23
La parole au président : la Société de Quilles THUR-RIAL	page 24
Un double champion du monde dans notre rivière	page 25
Les fleurs de chez nous	page 26
Sous l'éclipse	page 27
Le coin des gourmets	page 28
Le dernier Noël avant l'an 2000	page 29
Le saviez-vous ?	page 30
Calendrier des manifestations 2000	3 ^{ème} de couverture



Chers concitoyens,

L'année 1999 aura été pour notre commune une année importante marquée par le démarrage des travaux de rénovation de notre mairie. Ce grand projet, dont nous verrons l'aboutissement dans quelques mois, traduira de manière visible l'entrée de Bitschwiller dans le troisième millénaire. Il concrétise aussi la volonté de votre Conseil Municipal d'améliorer sans cesse la qualité du service rendu à l'ensemble de la population.

Vous découvrirez également au fil des pages l'essentiel des décisions et réalisations de l'année écoulée dont le dénominateur commun est le soutien aux initiatives locales sous ses aspects les plus variés notamment celles qui émanent du monde associatif.

Malheureusement les efforts accomplis ne sont guère payés en retour par les pouvoirs publics. L'année écoulée a été également, je le dis sans détour, une année de duperie. Le sabotage en règle du dossier de la déviation de la RN 66 résultant des actions concertées de divers groupes de pression, de l'impuissance des élus censés nous défendre et de l'absence de volonté politique au plus haut niveau, est aujourd'hui consommé.

Je fais le pari que dans peu de temps les fossoyeurs de la déviation feront leur réapparition pour nous proposer une soi-disante concertation sur un ersatz de "solutions". Soyez assurés que dès à présent votre conseil municipal est vigilant et sera déterminé dans son opposition à tout projet contraire aux intérêts vitaux de Bitschwiller et de ses habitants. Pour l'heure, parler d'une amélioration du cadre de vie dans notre village relève malheureusement de l'utopie. En tout cas il n'est pas question pour nous de baisser les bras et d'abandonner le combat difficile que nous avons engagé avec toutes les autres communes concernées.

Nous pourrions faire entendre notre voix à condition de demeurer solidaires et unis. Serons-nous enfin écoutés ? J'espère du fond du cœur qu'il ne faudra pas attendre, comme cela se passe trop souvent dans notre pays, qu'une catastrophe se soit produite avant que les pouvoirs publics sortent enfin de leur affligeante inertie.

Que toutes ces difficultés ne nous fassent pas oublier les raisons d'espérer en l'avenir. Je pense notamment aux résultats malgré tout positifs du dernier recensement et au dynamisme de nos industries et de nos commerces.

Ce sont là des signes encourageants qui doivent nous inciter à poursuivre sans discontinuer nos efforts pour que demain l'on puisse mieux vivre (et respirer !) à Bitschwiller.

Je vous souhaite encore à toutes et à tous une bonne lecture de ce bulletin municipal 2000 et vous adresse mes plus cordiales salutations !

Votre maire,
Roger ZERRINGER

Les décisions du Conseil Municipal

Les principales décisions prises par le Conseil Municipal en 1999 ont été les suivantes :

28 JANVIER 1999 :

- Approbation des honoraires de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la Mairie. Les honoraires acceptés par le Conseil Municipal se montent à la somme forfaitaire et non révisable de 470 340,00 F TTC.
- Le Conseil Municipal décide de confier la mission de contrôle technique, pour les travaux de restructuration de la Mairie, à la Société APAVE S.A. et d'accepter les honoraires forfaitaires et non révisables de 26 049,60 F TTC pour la mission complète.
- Le Conseil Municipal décide de confier la mission de "Coordination Sécurité-Santé", pour les travaux de la restructuration de la Mairie, à la Société APAVE S.A. et d'accepter les honoraires forfaitaires et non révisables de 23 969,25 F TTC pour les phases conception et réalisation.
- Suite aux désordres constatés au complexe culturel et sportif, notre compagnie d'assurance décide de prendre en charge l'intégralité des frais de remise en état. Le Conseil Municipal accepte le montant de cette indemnisation fixé à 76 772,00 F.

4 MARS 1999 :

- Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint Administratif à compter du 1^{er} avril 1999.

31 MARS 1999 :

- Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 1998 présentés par le Maire.

Ceux-ci sont arrêtés aux chiffres suivants :

Budget de la Commune :

Dépenses :	fonctionnement	7 926 607,31 F
	investissement	7 561 980,91 F
Recettes :	fonctionnement	12 892 653,58 F
	investissement	4 944 861,99 F
Excédent global de clôture		2 348 927,35 F

Budget Service Cimetière :

Dépenses de fonctionnement	10 098,68 F	
Recettes de fonctionnement	10 220,00 F	
Excédent global de clôture		121,32 F

- Approbation des comptes de gestion de M. le Trésorier de Thann qui sont en tout point conformes aux comptes administratifs du Maire.

- Vote à l'unanimité des budgets primitifs de l'exercice 1999 arrêtés aux chiffres suivants :

Budget de la Commune :

Dépenses	fonctionnement	12 864 212,60 F
	investissement	10 490 758,07 F
Recettes	fonctionnement	12 864 212,60 F
	investissement	10 490 758,07 F
soit un total de		23 354 970,67 F

Budget Service Cimetière :

Dépenses de fonctionnement	10 000,00 F
Recettes de fonctionnement	10 000,00 F

- Fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 1999 à 740 000,00 F contre 725 000,00 F en 1998.

- Fixation du produit des impôts locaux pour 1999. Les taux sont maintenus au niveau de ceux de 1998, soit :

- taxe d'habitation	5,83 %
- foncier bâti	10,39 %
- foncier non bâti	72,15 %
- taxe professionnelle	6,96 %

Les décisions du Conseil Municipal

- Fixation du loyer des logements communaux sans augmentation par rapport à 1998.
- Accord du Conseil Municipal pour la garantie d'un emprunt de 1 824 000,00 F contracté par HABITAT FAMILIAL D'ALSACE S.A. Ce prêt est destiné à financer l'opération d'amélioration de 66 logements rue du Rhin.
- Approbation du contrat d'assurance pour le nouveau véhicule de première intervention des Sapeurs-Pompiers. La prime annuelle est de 5 063,00 F.
- Le Conseil Municipal décide de replacer pour une nouvelle période de 1 an une somme de 1 500 000,00 F en Bons du Trésor négociables.
- Approbation de l'avant-projet sommaire (A.P.S.) pour les travaux de restructuration de la Mairie.

Ce dossier élaboré par le Cabinet d'Architecture Alain LAURENT en fonction des orientations fixées par le Conseil Municipal, prévoit la fin des travaux vers le 15 septembre 2000.

- Le Conseil Municipal approuve le programme 1999 des travaux de voirie. Ces travaux estimés à 727 840,16 F (honoraires et frais divers compris) seront subventionnés à hauteur de 192 759,00 F par le Département.

16 JUIN 1999 :

- Le Conseil Municipal décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie 1999 à la Direction Départementale de l'Équipement.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin, en vue de pourvoir au remplacement temporaire d'un agent spécialisé de l'école maternelle actuellement en congé parental.
- Décision d'accorder une subvention exceptionnelle de 5 000,00 F au Football Club afin de lui

permettre de financer le feu d'artifice qui sera tiré à l'occasion de la crémation du bûcher de la Saint-Jean.

- Le Conseil Municipal décide de retenir la CIADE à Colmar pour le contrat d'assurance "Dommage-Ouvrages" à souscrire dans le cadre des travaux de restructuration de la Mairie.

La prime prévisionnelle est de 41 227,00 F. Un avenant en plus ou en moins interviendra à la fin du chantier et tiendra compte du décompte définitif des travaux.

- Le Conseil Municipal décide que la dévolution des travaux de restructuration de la Mairie se fera par appel d'offres ouvert.
- Le Conseil Municipal décide de créer une commission pour étudier l'amélioration des illuminations de Noël dans le village.

9 SEPTEMBRE 1999

- Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise ROYER Frères, moins-disante, pour la réalisation des travaux de voirie 1999. L'offre est de 712 179,18 F.
- Le Conseil Municipal approuve l'ensemble des marchés pour les travaux de restructuration de la Mairie sauf le lot n° 17 Peinture qui est infructueux.
- Le Conseil Municipal décide d'acquérir un nouveau véhicule pour les services de la Commune en remplacement du C15-Citroën, âgé de plus de 10 ans.

Le nouveau véhicule sera un utilitaire Renault KANGOO EXPRESS pour un montant de 72 658,54 F.

- Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention de mise à disposition de certains pompiers du corps local de Bitschwiller au profit du Centre de Secours de Thann.

Les décisions du Conseil Municipal

15 NOVEMBRE 1999

- Approbation d'un marché négocié pour les travaux de peinture dans le cadre des travaux de restructuration de la Mairie.

L'entreprise MAMBRE Peinture Sarl d'Altkirch, moins-disante, est retenue. Le marché est de 251 317,70 F TTC.

- Le Maire est autorisé à signer le contrat de déneigement, pour la saison 1999/2000, avec l'entreprise Laurent MANIGOLD de Thann.
- A l'issue de discussions constructives menées avec les dirigeants de la Musique Municipale, un principe de répartition équitable du financement de l'école de musique a été arrêté entre les différents partenaires.
- Le Conseil Municipal est d'accord pour la mise en révision du Schéma Directeur des Vallées de la Thur et de la Doller.
- Le Conseil Municipal par 12 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions adopte le principe d'adopter aux compétences de la Communauté de Communes du Pays de Thann la gestion, l'entretien et la rénovation de la piscine de Thann.

13 DECEMBRE 1999

- Fixation du prix des concessions au cimetière, de la location du complexe sportif et culturel, de la carte de bois et des lots communaux.
- Les subventions suivantes ont été votées :

6 associations à	5 497,00 F
3 associations à	2 364,00 F

8 associations à	737,00 F
Conseil de Fabrique	5 886,00 F
Licenciés sportifs (177 x 59 Frs)	10 443,00 F
Ecole de Musique	25 725,00 F
Saint Vincent de Paul (Noël 3 ^{ème} Age)	15 800,00 F
Saint Vincent de Paul (Action sociale)	5 500,00 F
Divers	1 910,00 F

- Vote des crédits de fonctionnement pour les écoles :

Ecole mixte (132 x 156 Frs)	20 592,00 F
Ecole maternelle (75 x 156 Frs)	11 700,00 F

- Vote des crédits de fonctionnement du Corps local des Sapeurs-Pompiers, soit 32 200,00 F

- Revalorisation des baux de chasse de 2,15 %, ce qui porte le prix des baux pour l'année 2000 à :

Lot de chasse n° 1 :	
Rive gauche de la Thur	116 421,58 F
Lot de chasse n° 2 :	
Rive droite de la Thur	95 632,01 F

- Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'agent administratif à compter du 1^{er} janvier 2000.

- Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la caisse de péréquation de la division de l'O.N.F. de Saint-Amarin, pour l'achat de vêtements de sécurité destinés aux salariés forestiers de la Commune.



Les nouveaux véhicules

VÉHICULE DE PREMIÈRE INTERVENTION

De type fourgon double cabine (7 places) sur châssis Fiat, P.T.C. 3,5 T

Carrossier constructeur NEUFOCA de LA ROCHELLE

- Citerne de 600 litres
- Coffres latéraux
- 1 grosse lance et de 2 lances à débit variable
- 1 dévidoir tournant équipé de 80 mètres de tuyau de 20 mm avec 1 lance à débit variable
- 140 mètres de tuyaux de 70 mm
- 160 mètres de tuyaux de 45 mm
- 1 dévidoir mobile de 160 mètres de tuyaux de 70 mm avec division mixte
- Matériel pour feu de cheminée
- 3 extincteurs (poudre, eau, et CO2)
- 4 appareils respiratoires
- 1 échelle
- 1 mât d'éclairage télescopique d'une hauteur de 4,50 m avec 1 tête de mât de 3 x 500 W et groupe électrogène

MATERIEL DE SAUVETAGE

- 1 brancard pliant
- 1 plan dur
- 1 matelas à dépression
- Matériel d'oxygénothérapie
- Trousse de secours

VÉHICULE DU SERVICE TECHNIQUE

De type Renault Kangoo

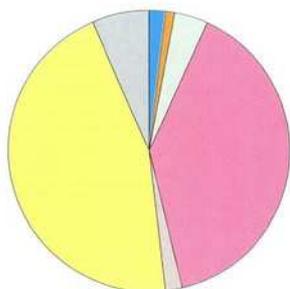
Déplacements pour les services techniques et administratifs :

transport de petites charges et interventions légères.



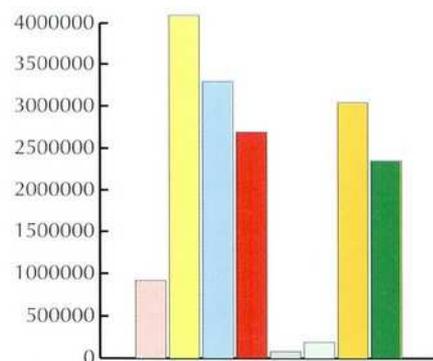
BUDGET 1999 - RECETTES

INVESTISSEMENT : 6 625 373,16 F



- Subventions : 434 329,55 F
- Cession Bons du Trésor : 3 000 000,00 F
- Dotations générales d'équipement : 126 427,00 F
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 2 617 118,92 F
- Fonds de compensation de la T.V.A. : 252 951,50 F
- Taxe locale d'équipement : 70 251,00 F
- Divers : 124 295,19 F

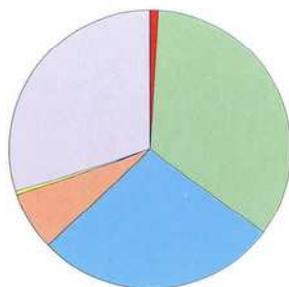
FONCTIONNEMENT : 14 186 793,12 F



- 70 - Produits du domaine et ventes diverses : 959 762,04 F
- 73 - Impôts et taxes : 4 072 467,49 F
- 74 - Dotations, subventions, participations : 3 340 087,32 F
- 75 - Autres produits de gestion courante : 276 635,18 F
- 013 - Atténuation de charges : 285,71 F
- 76 - Produits financiers : 31 326,88 F
- 77 - Produits exceptionnels : 3 157 301,15 F
- 002 - Excédent de fonctionnement reporté : 2 348 927,35 F

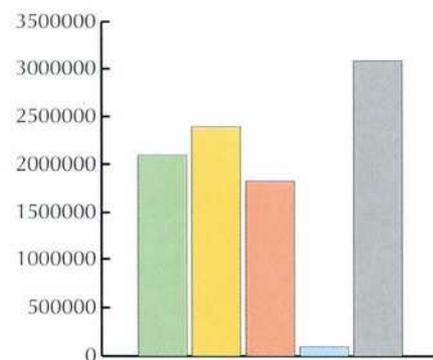
BUDGET 1999 - DEPENSES

INVESTISSEMENT : 8 761 654,77 F



- Déficit d'investissement 1998 : 2 617 118,92 F
- Remboursement d'emprunts : 37 546,71 F
- Acquisitions : 595 908,37 F
- Travaux : 2 426 753,85 F
- Titres immobilisés : 2 999 993,10 F
- Divers : 84 333,82 F

FONCTIONNEMENT : 9 459 879,49 F



- 011 - Charges à caractère général : 2 032 451,12 F
- 012 - Charges de personnel : 2 493 746,51 F
- 65 - Autres charges de gestion courante : 1 850 728,22 F
- 66 - Charges financières : 7 623,27 F
- 67 - Charges exceptionnelles : 3 075 330,37 F



NAISSANCES

Le 21/01/1999	Lucas DUCOTTET	de Jean-Luc et Christine SCIEUX , 2 rue de la Fonderie
Le 30/01/1999	Sonia AMDOUNI	de Mohamed et Aïcha BELACEL, 35 rue du Castel Fleuri
Le 01/02/1999	Jonathan KUSTER	de Didier et Nathalie JACOB, 29 rue du Rhin
Le 07/03/1999	Maxime FERRARI	de Pascal et Sylvie MICHEL, 15 rue du Chemin de Fer
Le 16/03/1999	Valentine PELRAS	de Frédéric et Séverine PASCOT, 15 rue de la Chapelle
Le 27/03/1999	Jérôme LERCH	de Dominique et Jocelyne FINK, 10 rue de la Chapelle
Le 27/03/1999	Clotilde NUSSBAUM	de Christophe et Anne BREQUEL, 4 rue Bellevue
Le 30/04/1999	Claire ETHEVE	de Jean et Laurence GRUNENWALD, 68A rue des Vosges
Le 10/05/1999	Charlène RUFFIO	de Marcel et Emmanuelle WURSTHEISER, 11 rue Longchamp
Le 13/05/1999	Léa GIBOUT	de Michel et Sandrine LEJEUNE, 5A rue des Vosges
Le 01/06/1999	Yacine GRINE	de Cherif et Lobna TOUMI, 34 rue du Rhin
Le 09/07/1999	Bruno KALTENBACH	de Pierre et Suzanne GOUTAILLER, 12 rue Bellevue
Le 12/07/1999	Clara GIACOMINI	de Hervé et Valérie SZABO, 10 rue de la Chapelle
Le 17/07/1999	Lucas KLETHI	de Bernard et Nathalie KOENIG, 17 rue du Chemin de Fer
Le 29/08/1999	Nicolas FRITZ	de Patrice et Sylvie ARNOLD, 38A rue du Rhin
Le 18/09/1999	Jacques WOGENSTAHL	de Christian et Geneviève SIFFERLEN, 7 rue des Tilleuls

MARIAGES

Célébrés dans la Commune

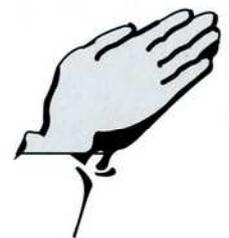
Le 05/06/1999	Alain THUET, de Bitschwiller-lès-Thann et Consuelo DIAZ, de Meudon
Le 12/06/1999	Daniel FINCK, de Bitschwiller-lès-Thann et Estelle BERNA, de Gommersdorf
Le 26/06/1999	Fernand RUNSER, de Kingersheim et Monique LORENTZ de Bitschwiller-lès-Thann
Le 10/07/1999	Guy SCHIELKE et Patricia BENOIT, tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
Le 13/11/1999	Luigi PECORARO et Colette CARRIERE, tous deux de Bitschwiller-lès-Thann

Célébrés hors de la Commune

Le 29/05/1999 à Thann	Jean Paul INGOLD, de Bitschwiller-lès-Thann et Josiane HARTMANN, de Thann
Le 28/08/1999 à Thann	Alain GOLLY de Thann et Nathalie MURA, de Bitschwiller-lès-Thann

DECES

Le 01/01/1999	Marcelle HENTZ née UHLEN, 7 rue du Rhin
Le 06/01/1999	Marie SCHWEBLEN née STRIFFLING, 41 rue Joffre
Le 22/02/1999	Hélène GOY née RUFFIO, 41 rue Joffre
Le 13/03/1999	Madeleine WEISS née FREY, 17 rue du Rhin
Le 14/03/1999	Santo LUMIA, 13 rue Haute
Le 09/04/1999	Emilienne ZIMMERMANN née THOMAS, 9 rue des Vignes
Le 16/04/1999	Marguerite KIBLER née HENN, 16 rue de la Fonderie
Le 02/05/1999	Raymond FISCHER, 54 rue des Vosges
Le 30/05/1999	Auguste FEDER, 5 rue de l'Ecole
Le 23/06/1999	Irène FERRARI née DOENCH, 15 rue des Tilleuls
Le 07/07/1999	Ferdinande WEBER née ASIMUS, 41 rue Joffre
Le 19/07/1999	Lydia HATIE née GOETSCHY, 41 rue Joffre
Le 25/08/1999	Albert GOERIG, 35 rue des Vosges
Le 12/09/1999	Ernest SCHERRER, 43 rue Joffre
Le 16/10/1999	César FEDER, 11 rue du Chemin de Fer
Le 27/10/1999	Marie MURA, née GSTALDER, 15 rue du Rhin
Le 02/11/1999	Auguste TSCHAEGLER, 6 rue des Graveurs
Le 02/12/1999	Arthur MASCHER, 17 rue du Rhin
Le 18/12/1999	Rémy KUBLER, 1 rue des Vosges
Le 24/12/1999	Joseph FEDER, 35 rue Joffre
Le 27/12/1999	Louis MUNSCH, 8 rue de la Carrière



ANNIVERSAIRES

NOCES D'OR

- Le 28/04/2000 René SCHUPP et Eugénie WERDERER, 8 rue des Imprimeurs
Le 05/05/2000 Pierre HALLER et Irène CONRAD, 34 rue des Tilleuls
Le 13/07/2000 Gilbert LUBIK et Renée PIERSON, 20 rue de la Chapelle
Le 29/09/2000 Charles SCHALLER et Marthe BECKERICH, 3 rue de la Fonderie
Le 24/11/2000 Maurice BISCHOFF et Marie Louise AUGELMANN, 15 chemin du Kehrlenbach
Le 26/01/2001 Roger HECKLEN et Lucie FECHTER, 4 rue des Graveurs

100^e ANNIVERSAIRE

- Le 04/12/2000 Antoinette SCHEURER, 49 rue du Rhin

90^e ANNIVERSAIRE

- Le 29/04/2000 Elisabeth SCHUWER née RUFFIO, 10 rue des Vosges
Le 14/09/2000 Augusta ANDERHALT née CLAUDEL, 2 rue du Pont

85^e ANNIVERSAIRE

- Le 11/01/2000 Berthe THOMAS née ALBINI, 11 rue du Rhin
Le 27/07/2000 Jeanne HEIRICH née DOENCH, 22 rue du Rhin
Le 19/08/2000 René MARENT, 16 rue du Burn
Le 25/09/2000 Alice CHRIST née LORENTZ, 87 rue des Vosges
Le 31/10/2000 Fatima BELHADJ née CHALGOUMI, 13B rue du Rhin
Le 02/01/2001 Antonio GIACALONE, 41 rue Joffre
Le 08/02/2001 Jeanne SCHALLER née GULLY, 18 rue des Tilleuls

80^e ANNIVERSAIRE

- Le 12/02/2000 Berthe BUHLER née ZUSSY, 11 rue des Vosges
Le 25/02/2000 Georgette TSCHAMBERGER née ZAEPFEL, 28 rue des Vosges
Le 12/03/2000 Marie Jeanne BONDUEL née DUVIEUXBOURG, 31 rue Joffre
Le 18/04/2000 Marie Louise WITTNER née LERCH, 26 rue du Grand'Pré
Le 06/05/2000 Fernand ROGGENHOFER, 11 rue de la Tuilerie
Le 29/05/2000 Anatole METHIA, 6 rue du Grand'Pré
Le 17/07/2000 Marguerite CHAPPEY née GOLLY, 7 rue des Vignes
Le 30/07/2000 Robert ZERRINGER, 10 rue Longchamp
Le 08/09/2000 Eugène GRUNENWALD, 22 rue de la Chapelle
Le 22/10/2000 Robert BENDER, 26 rue des Vosges
Le 03/12/2000 Marie Rose SOEHNLEN née NUSSBAUM, 1 rue de la Tuilerie



Internet à l'école élémentaire

Dans le cadre de l'équipement informatique de l'école, six ordinateurs ont été pourvus de modems permettant ainsi l'accès de chaque classe à Internet.

Cette connexion, quotidienne selon le cas, incite les élèves à utiliser un autre outil de recherche et de communication.

Elle permet ainsi, entre autres applications :

- d'effectuer, sous la conduite de l'enseignant, des recherches dans des domaines variés (histoire, géographie, sciences, arts,...)
- d'échanger des courriers avec d'autres écoles.

Dans cette optique, vous trouverez ci-dessous un exemple concret avec l'action «Solidarité Aude sinistrée» ainsi que la réponse que nous avons obtenue.

EXTRAIT DU MINI JOURNAL DE DECEMBRE 1999, N° 45 SOLIDARITE AUDE SINISTREE

Un jour, la classe de CM1/ CM2 a reçu un e-mail (= courrier électronique) par Internet.

Un internaute (= celui qui surfe sur Internet) nous disait ceci :

«L'école et la MJC de St André de Roquelongue (11) organisent une collecte de jouets en vue de Noël, au profit des milliers d'enfants sinistrés de l'Aude. Nous espérons que vous vous associerez à notre démarche pour que le Papa Noël puisse se frayer un passage dans les décombres»

Alors, voici ce que nous avons fait avec l'Association de l'école.

Nous avons envoyé un e-mail pour savoir où se trouve St André de Roquelongue. Puis nous avons fait une collecte de jouets et on a récolté 18 grands cartons avec des voitures, des puzzles, des poupées et plein d'autres jouets.

Un parent d'élève est passé prendre les cartons vendredi 10 décembre et ils sont partis pour l'Aude. Ils seront distribués le 15 décembre.

On espère que ces jouets feront beaucoup d'heureux.

Jean-François CM1 /CM2

actualités

Le site de l'école peut être consulté, depuis le monde entier..., à l'adresse suivante :

www.chez.com/aheinrich

vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante

ecobit@club-internet.fr

Les enfants de l'école devant le sapin de Noël avec les colis avant leur départ

Re: Re:SVP

Objet: Re: Re:SVP

la date: Tue, 11 Jan 2000 19:01:56 +0100

De: "Jean-Michel" <Jean-Michel.Folch@wanadoo.fr>

A: <ecobit@club-internet.fr>

Nous avons bien reçu vos colis et nous vous remercions, nous nous excusons de ne pas vous avoir écrit avant, mais une fois tous les colis reçus, triés par types de jouets et par âge, il nous a fallu entrer en contact avec toutes les communes sinistrées, puis leur préparer des lots suivant leurs besoins et enfin, le leur amener, nos vacances de Noël ont été bien remplies et nous avons un peu soufflé après.

Les jouets sont bien arrivés auprès des enfants et j'essayerai de vous faire parvenir des photos ou des coupures de presse très prochainement .

Encore merci, et bien sûr,
BONNE ANNEE A VOUS TOUS
----- Original Message -----

From: Ecole de Bitschwiller - CM1 - MF HEINRICH <ecobit@club-internet.fr>

To: J-M <Jean-Michel.folch@wanadoo.fr>

Sent: Tuesday, January 11, 2000 1:21 PM

Subject: Re:SVP



LA MATERNELLE A LA STATION JUS DE POMME

"Savez-vous manger les pommes ?... à la mode de l'école"*

Pour la semaine du goût les enfants ont dégusté des pommes sous forme de recettes variées :

- salade de fruits chez les petits
- à toutes les sauces chez les moyens
- atelier tartelettes aux pommes dirigé par un père d'élève cuisinier chez les grands.

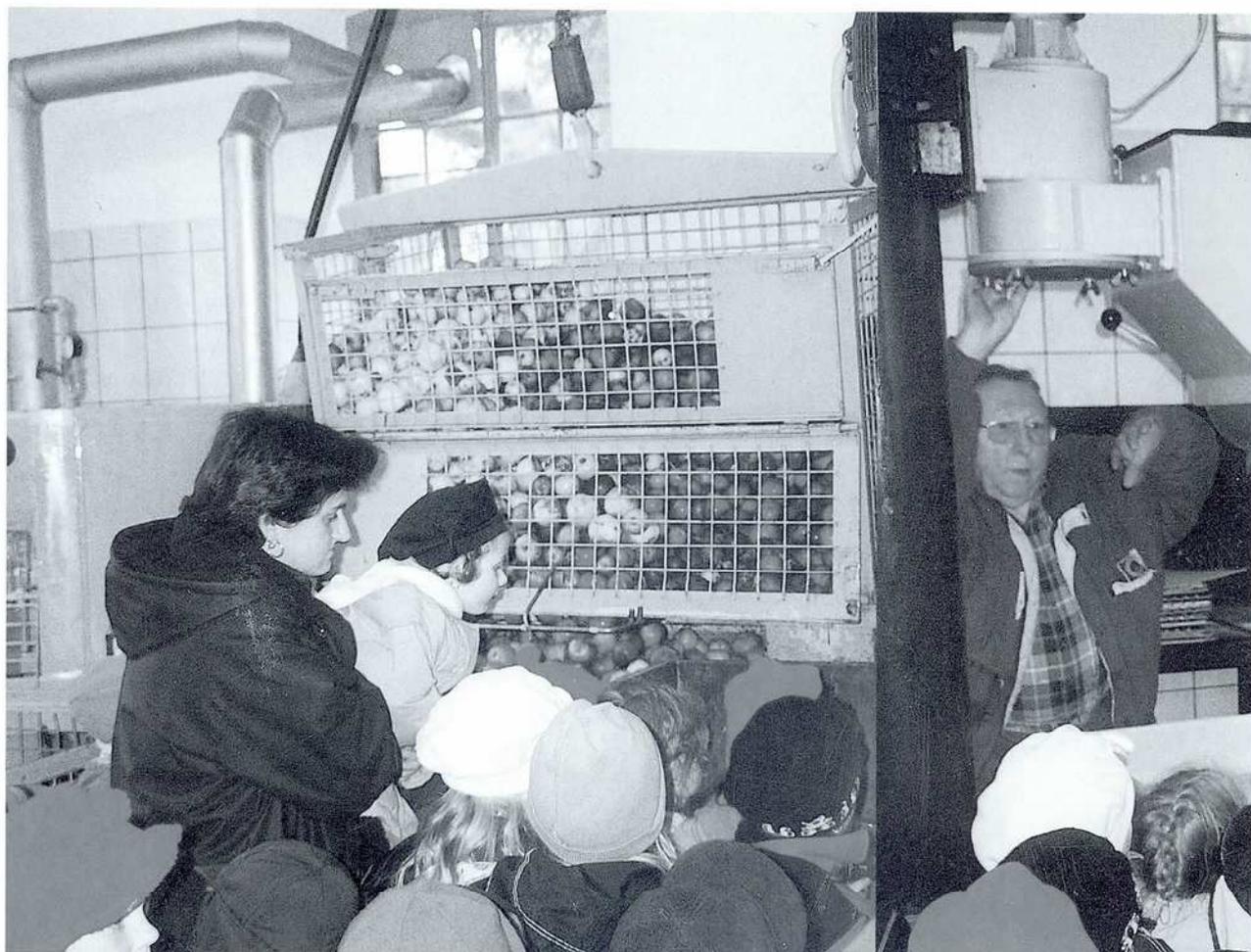
Ces séances ont été complétées par une visite (grands et moyens) à la Station Jus de Pomme de la commune.

L'animation conduite par M. Throo (explication de la transformation des pommes en jus de fruit) a été clôturée par une dégustation en plein air très appréciée des petits comme des adultes.

En outre, l'école a reçu en cadeau 48 bouteilles du précieux liquide qui sera bu tout au long des festivités de l'année : St Nicolas, Noël, Apéripomme de l'an 2000, etc...

La directrice : P. Fricotteaux

** sur l'air de "Savez-vous planter les choux ?"*



Un siècle de la vie de Bitschwiller

- 1900** Le village compte 2330 habitants (2237 catholiques, 90 protestants, 3 juifs).
L'entreprise Scheurer-Rott implantée au village occupe 800 personnes.
Les ateliers Martinot-Galland emploient 600 personnes.
Le tissage Isaac Koechlin compte 150 personnes.
La carrière Goepfert est en pleine activité avec une station de chargement de wagons.
- 1903** Installation de l'éclairage public électrique.
- 1905/06** Création du tissage de soie Descours-Genthon.
- 1906/07** Construction de la mairie.
- 1908** Construction de l'école des garçons.
- 1914** Début de la guerre. Fin de la période allemande.
La proximité du front rend cette époque difficile, de nombreuses troupes stationnent dans le village.
Les usines sont presque toutes à l'arrêt.
- 1915** Construction de la route Joffre.
- 1918** Fin de la guerre.
- 1919** M. Jules SCHEURER fait don à la commune du domaine du Thanner-Hubel, avec la ferme.
- 1921** Construction de la salle de gymnastique.
- 1922** Inauguration du monument aux morts au cimetière et du carré militaire.



- 1931** Construction d'un réservoir d'eau de 300 m³ au lieu-dit Petit Busenbach.
Transformation de la salle des machines de la carrière en abattoir.
- 1934** La SART s'installe à Bitschwiller.
- 1938** Bitschwiller devient officiellement Bitschwiller-lès-Thann.
- 1939** Début de la 2^{ème} guerre mondiale.
- 1940** Annexion allemande.
- 1941** Bitschwiller cesse d'exister en tant que commune. Le village est intégré dans le «Gross Tann».
La population tombe à 1659 habitants.
La FAMT fait partie de BMW.
Le tissage KOEHLIN abrite la Deutsche Waffen und Munition Fabrik.
La villa Scheurer abrite le foyer des femmes du Parti.
- 1944** Combats de la libération. Les Allemands dynamitent le pont de la Thur.
- 1945** Fin de la deuxième guerre mondiale. Bitschwiller retrouve son statut de commune.
- 1946** La famille Scheurer lègue aux communes de Thann et Bitschwiller sa maison familiale pour en faire une maison de retraite.

De 1900 à 2000 (suite)



- 1947** Les Ets HEUCHEL installent leur atelier de fabrication de navettes textiles.
Une très importante inondation ravage le village. Le pont provisoire de la Thur est emporté.
- 1949** 1^{er} syndicat intercommunal entre Thann, Vieux-Thann et Bitschwiller pour l'alimentation en eau potable.
- 1950** La SART s'implante rue de la Chapelle.
- 1952** Construction de la salle des fêtes.
Inauguration du monuments aux morts à l'angle de la rue du Pont.
- 1954** Reconstruction du pont de la Thur.
- 1957** Construction de l'école maternelle.
- 1958** Construction des premiers HLM rue de Rhin.
- 1962** Constitution du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de Thann
- 1963** Le massif du Rossberg est déclaré zone protégée.
- 1965** Arrêt de l'exploitation de la carrière.
- 1969** Construction du stade.
- 1972** Début des travaux d'assainissement et de collecte des eaux usées.
- 1973** Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable. Modernisation de la prise d'eau de Steinklötz. (filtre, canalisation)
- 1978** Comblement du canal usinier de la SART.
Mise en place d'un plan d'occupation des sols (POS).
- 1979** Installation du réémetteur de télévision.
- 1982** Agrandissement de la maison de retraite par la construction du Pavillon Antoinette (30 lits supplémentaires).
- 1983** La FAMT est reprise par LEBRANCHU.
- 1984** Fermeture de l'école des filles. Regroupement de l'école élémentaire à l'école des garçons.
Le bâtiment de l'école des filles sert de salle de répétitions aux sociétés de musique.
Ouverture d'un supermarché sur les terrains de l'ancienne usine SCHEURER.
- 1987** Ouverture d'une discothèque.
- 1988** Les Ets LEBRANCHU stoppent l'activité de la fonderie.
De nouvelles industries s'implantent sur le site.
- 1991/93** Construction du complexe sportif et aménagement de la place de la salle des fêtes.
- 1993** Transformation du SIVOM en Communauté de Communes du Pays de Thann.
- 1995** L'entreprise HYDRA implante sa logistique dans un ancien bâtiment de la FAMT.
- 1998** Déclaration d'utilité publique du projet de déviation de la RN 66...
- 1999** Début des travaux de restructuration de la Mairie.
- 2000** Le village compte 2123 habitants
Toutes les entreprises du début du siècle ont disparu. D'autres se sont implantées avec succès.
Les principales sont : SART-VON ROHR, SOGRESS, HEUCHEL, SUPER-U, GERBER.

LES MAIRES DU 20^e SIÈCLE

1890-1902	Gustave Koechlin
1902-1909	Auguste Ringenbach
1909-1920	Edouard Ehlinger
1920-1926	Joseph Peter
1926-1935	Aimé Bloser
1935-1940	Edouard Schneider
1944-1945	Emile Ehlinger
1945-1945	Etienne Bruckert
1945-1971	André Ehlinger
1971-1977	Adrien Hentz
1977-1983	Pierre Weiss
1983-1995	Roger Lutringer
1995 à ce jour	Roger Zerringer

Réalisation : commission communale avec l'aimable participation de M. J.P. Gasser.

Les travaux de la mairie

Le bâtiment de la mairie a été construit en 1907 ; malgré un entretien régulier, ces locaux d'une surface totale de 700 m² ne sont plus adaptés aux conditions de travail, d'accueil et de sécurité d'aujourd'hui. Le Conseil municipal a donc décidé d'engager une restructuration de la Mairie.

Les objectifs ont été formalisés dans une étude menée avec le bureau départemental d'architecture de l'Adauhr :

- Ouvrir le bâtiment à l'accueil et décloisonner les espaces.
- Améliorer les conditions de travail du personnel communal en rendant les locaux plus fonctionnels et lumineux.
- Revaloriser le bâtiment datant de 1907 en le modernisant.
- Prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Permettre une utilisation de la grande salle de l'étage aux normes de sécurité actuelles.

L'Adauhr évalue le coût des travaux nécessaires à 4 200 000 F.

Les étapes :

Le 1^{er} septembre 1998 : approbation du programme.

Le 23 novembre 1998 : choix de l'architecte Alain Laurent ; le contrôle technique et la coordination de la sécurité sont confiés à l'Apave.

Le 31 mars 1999 : approbation de l'avant projet sommaire préparé par le cabinet d'architecture Alain Laurent en fonction des orientations fixées par le Conseil.

Le 9 septembre 1999 : attribution de 16 lots de travaux (sur 17 au total) :

1 - Démolition / gros œuvre à Foralest-Maurutto pour	670 691,57 F.
2 - Voirie réseaux divers à Lutringer-Sillon pour	48 348,54 F.
3 - Charpente à Fuchs-Etterlen pour	322 021,30 F.
4 - Plâtrerie/cloisons aux Ets Hauss pour	222 871,27 F.
5 - Menuiserie extérieure PVC et vitrage à Fuchs-Etterlen pour	73 904,89 F.
6 - Menuiserie bois à Fuchs-Etterlen pour	334 107,23 F.
7 - Serrurerie à Vycométal pour	14 283,86 F.
8 - Electricité/courants faibles à Sud Alsace Electricité pour	420 989,27 F.
9 - Sanitaire aux Ets Francis Burgunder pour	107 705,45 F.
10 - Chauffage aux Ets Francis Burgunder pour	142 036,05 F.
11 - Ventilation mécanique contrôlée aux Ets Francis Burgunder pour	62 522,66 F.
12 - Ascenseur à Otis pour	159 192 F.
13 - Cloisons vitrées à SDMS Cloisons pour	84 034,68 F.
14 - Faux plafonds/stores à Meyer Isolation pour	107 046,73 F.
15 - Sols collés à l'Atelier Pierre Klein pour	111 483,92 F.
16 - Carrelage/faïence à Multisols pour	32 774,38 F.

Les 16 lots attribués représentent un montant total de 2 914 013,80 F, soit 11 % en dessous des prix de référence fixés.

Le 15 novembre 1999 : attribution du dernier lot

17 - Peinture à l'entreprise Mambré pour	251 314,70 F.
--	---------------

Début du chantier

Après déménagement des services de la mairie, le chantier a démarré en octobre par les travaux de démolition et de gros œuvre à l'intérieur du bâtiment.

La durée prévisionnelle du chantier est de un an.



La mairie provisoire

Déménagement de la mairie pendant les travaux

Les services de la mairie ont déménagé à l'ancienne Ecole des Filles au 4, rue du Pont, depuis le 8 octobre et ceci pour la durée des travaux.

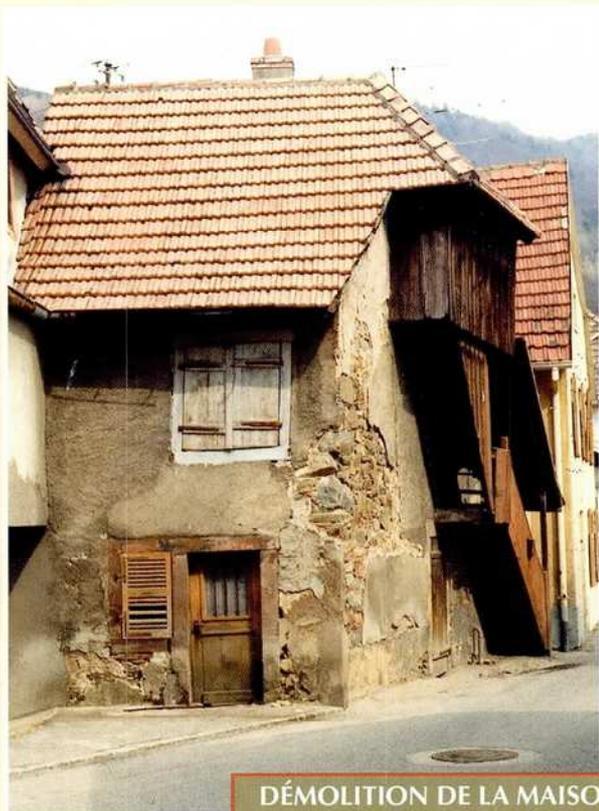
Le numéro de téléphone reste le même : 03 89 37 00 35

Les mariages civils sont célébrés à la salle des Fêtes où ont également lieu les réunions du Conseil Municipal.





Le film de l'année



DÉMOLITION DE LA MAISON FLORY, RUE DU PONT EN JANVIER 99

LES TRAVAUX DE LA MAIRIE



LA SEMAINE DU GOÛT À LA STATION DE JUS DE



variétés



DÉPART EN RETRAITE DE M^{me} WÜRSTHEISER LE 12/3/99





LA FÊTE DES PERSONNES ÂGÉES DU 5/12/99



GALA DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DU 10/11/99



FÊTE AU THANNER-HUBEL LE 12/9/99



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 99

SAPIN DE NOËL

REMISE DE MÉDAILLES LE 8 MAI 99



décédé en 1709 ? Rien dans l'état actuel de mes recherches ne permet de le confirmer, peut-être n'est-ce qu'une simple coïncidence de dates. En 1724, nous avons connaissance d'une commande adressée à Martin GLOCKNER tuilier, par les capucins de THANN pour 5 000 plaques carrées, larges de 1 pied, destinées au dallage des couloirs de leur couvent. La facture s'élevait à 208 livres et 6 batzen.

A partir de Jean Martin, il est possible de suivre une succession de tuiliers issus de cette famille. En 1729, André GLOCKNER, son fils a épousé Marie Agathe FREYBURGER. André décédait le 22 février 1747 à l'âge de 42 ans. La veuve épousa le 18 septembre 1747 Antoine FÄSCH qui reprit la tuilerie.

De cette époque, nous possédons une première carte détaillée de notre village et qui nous permet de localiser la tuilerie. -voir ci contre-

C'est le relevé effectué autour de 1740 par Louis REGEMORTE, ingénieur des camps et armées du Roy. Ce document permet de confirmer l'implantation de la tuilerie. Entre le chemin (actuelle route Joffre et le ruisseau du Kehrlenbach) on distingue sur cette carte un important bâtiment au milieu d'un emplacement semi-circulaire qui est, selon toute vraisemblance, le lieu d'extraction de la terre glaise. A cette époque, la tuilerie semble donc être implantée sur le gisement de matière première.

Une vingtaine d'années plus tard, la carte de CASSINI de 1762 ci-contre indique curieusement l'existence de deux tuileries situées de part et d'autre du Kehrlenbach dans le même secteur que sur la carte précédente.

Dans les archives nous trouvons ensuite comme tuiliers : Jean MÖNY qui épousa Madeleine, la fille de Antoine FÄSCH en 1764. Joseph SCHWOB qui épousa Françoise, une autre fille de Antoine FÄSCH en 1773. Vers 1780 Pierre ZUSSY épousa la veuve Françoise FÄSCH. En 1779 on cite Jean Thiébaud SCHWOB comme «Ziegler zue BITSCHWILLER»

On peut donc penser que cette tuilerie était une affaire familiale.

Après la Révolution Française, nous retrouvons la mention de la tuilerie MENNY qui a livré en 1804 :

- 500 tuiles
- 300 briques
- 10 tuiles creuses
- 40 quintaux de chaux

pour les travaux de réfection de la chapelle de notre village après les saccages qu'elle avait subis pendant la période troublée.

En 1808, Jean MENNY a vendu la tuilerie à Antoine CONRAD pour 4 400 F. Antoine était un des

descendants de François CONRAD qui avait exploité la tuilerie un siècle auparavant. Antoine s'était marié avec Barbe, la fille de Jean MENNY. L'acte de vente est intéressant car c'est le premier qui nous fournit quelques renseignements sur la tuilerie.

En dehors de la tuilerie, il cite :

- 1 pré de 23 ares au lieu dit Burn
- 1 terrain vague au lieu dit «hintere Leimgrube».

En ce qui concerne le matériel de la tuilerie, l'acte ne nous fournit que très peu de renseignements. On ne parle que de maillet, houe, «peles», «blanchettes», balance et poids.

Ce matériel ne représente que 600 F soit seulement 13 % du prix total. Le document ne nous renseigne pas sur la localisation précise de la tuilerie. Ce n'est qu'en 1823 que l'on pourra la situer quand Antoine CONRAD, âgé de 57 ans, a vendu pour la somme de 5 000 F, la moitié de ses biens à son fils Didier, âgé de 24 ans. Cet acte de vente cite de nouveau des terrains d'extraction de terre glaise situés «im Burn», mais on parle aussi de la maison d'habitation avec dépendances, la tuilerie et des champs situés près de ces dépendances, on dit que la maison tient devant à la grande route et les champs tiennent au nord au chemin dit «Kappelgässlin».

Avec ces données nous avons consulté le premier plan cadastral de BITSCHWILLER de 1825 et nous avons eu la confirmation que la maison et les bâtiments de la tuilerie se trouvaient sur le terrain qui fait l'angle de la rue des Vosges et de la rue Haute et qu'ils s'étendaient jusqu'à la rue de la Chapelle. Un autre acte de 1828 nous apprend que la tuilerie avait été agrandie l'année précédente par l'adjonction de nouveaux bâtiments.

Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer à quelle date cette tuilerie a été installée à cet endroit du village. Je n'ai pas pu trouver non plus si l'ancien emplacement avait été abandonné et à quelle date.

Didier CONRAD devenu propriétaire de l'ensemble en 1828-29 l'a exploité jusqu'à son décès en 1870.

Il ne semble pas que cette tuilerie ait été reprise par un autre exploitant. La mécanisation, intervenue dans ce métier aussi, a probablement provoqué la fermeture de cet atelier qui était resté au stade artisanal.

à suivre...

Jean Pierre GASSER

Le dossier de la RN 66 en 1999

La RN66 a été plus que jamais d'actualité en 1999 : son nom a été cité 3 393 fois dans le quotidien l'Alsace en 1999 contre 2 348 fois en 1998 ! Pas un conseil municipal ne se tient sans que soit évoqué le dossier de la RN 66. Et pourtant, aucune bonne solution ne semble se dessiner pour notre commune.

Quelques moments importants en 1999 :

4 février 1999 : Les élus de Bitschwiller, Willer et Moosch se rendent, sans être annoncés, à la base «grands travaux» de la Direction Départementale de l'Équipement à Habsheim. «Nous sommes venus pour vous dire que nous existons encore ! On ne voit plus la DDE dans la vallée, puisqu'elle ne vient pas à nous, nous allons donc à elle», résume Roger Zerringer, maire de Bitschwiller.

19 mai 1999 : Le ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement reçoit une délégation d'élus et décide de mettre en place une mission de propositions d'aménagement de la RN 66 confiée à deux ingénieurs des Ponts et Chaussées (MM Schmidt et Vigneron). Le ministre Jean-Claude Gayssot «jure» que la nouvelle mission qu'il confie aux Ponts et Chaussées n'est pas destinée à enterrer le dossier !

Juin 1999 : la Direction Régionale de l'Équipement (dans les locaux de laquelle travaille précisément M. Vigneron) donne avant l'heure la conclusion du rapport : elle préconise de reporter le trafic de passage des Vosges sur les autoroutes A4 au Nord et A36 au Sud ainsi que sur la RN59 (tunnel de Sainte-Marie aux Mines). Dans les vallées vosgiennes, seraient réalisés des aménagements qualitatifs routiers pour réduire les nuisances et exceptionnellement certains contournements d'agglomération.

1^{er} juillet 1999 : le tribunal administratif de Strasbourg annule la déclaration d'utilité publique (DUP) de la déviation de Bitschwiller-lès-Thann et de Willer-sur-Thur pour trois insuffisances du dossier :

- la campagne de mesures de la pollution de l'air, effectuée par l'ASPA n'a pas pu être soumise au public, car elle a été effectuée après l'enquête publique.
- l'étude d'impact ne contient aucune analyse des méthodes mises en œuvre pour procéder à l'évaluation des effets sur l'environnement, notamment en ce qui concerne l'étude des incidences sur l'air, la commodité du voisinage, les paysages.
- les caractéristiques du carrefour de raccordement de la future voie de contournement avec l'actuelle RN 66, à Bitschwiller-lès-Thann, ne sont pas suffisamment énoncées.

Juillet 1999 : les Maires de Bitschwiller, Willer et Moosch écrivent au Préfet du Haut-Rhin et au Préfet de Région pour demander de faire appel de la décision du tribunal administratif ou de relancer une nouvelle procédure de déclaration d'utilité publique de la déviation.

15 décembre 1999 : remise du rapport des Ponts et Chaussées aux députés Reitzer et Baeumler par un chargé de mission du ministère des transports.

Le contenu du rapport

Le rapport dresse tout d'abord le constat réaliste des difficultés liées à la circulation excessive sur la RN 66.

Les solutions proposées sont en très forte diminution par rapport au projet de déviation. En dehors de panneaux de signalisation et de reports de quelques déplacements sur les transports collectifs, il n'est plus question pour Bitschwiller que de «dérivations» et le budget global d'aménagement est divisé par dix. Toutes



les études sont évidemment à refaire, ce qui va rallonger les délais. Enfin, les auteurs du rapport reconnaissent eux-mêmes que les aménagements proposés ne vont pas améliorer significativement la situation actuelle.

La position de la municipalité

Le Conseil Municipal a pris pour principe de réduire les nuisances actuelles pour les habitants sans en créer de nouvelles : c'est pourquoi sa préférence a toujours été donnée au tracé le plus éloigné des habitations. Ce tracé avait un coût que l'Etat, responsable de la RN 66, et la Région Alsace ont inscrit dans le contrat de plan en 1994, n'ont pas engagé entre 1994 et 1999 et ne veulent plus financer dans le contrat de plan de 2000.

Les élus sont écœurés des retards et des fausses promesses : contrat de plan non respecté, comité de pilotage non constitué, mission conclue avant même d'avoir été étudiée.

On nous annonce une solution pas encore étudiée, moins chère, moins efficace et certainement plus proche des habitations.

Si l'Etat et la Région Alsace s'engagent sur cette proposition d'aménagement, à eux d'en assumer les responsabilités ; ce sera sans nous... ou contre nous.

Les premiers résultats pour Bitschwiller

Les premiers chiffres du recensement de 1999 sont parus ; la France passe le cap des 60 millions d'habitants. Quels sont les résultats pour Bitschwiller ?

Une population en légère croissance

Le nombre d'habitants de notre commune s'établit à 2 123 en 1999 contre 2 052 au précédent recensement de 1990. La progression est de 0,38 % par an ce qui est assez proche de la moyenne nationale (+ 0,40 %) et de celle du canton de Thann (+ 0,46 %).

Cette progression est importante pour le bien-être de tous les habitants de notre commune, par exemple :

- en permettant le maintien ou le développement de commerces et de services dans la commune : malgré cette progression, nous ne sommes pas à l'abri de fermetures comme celle du guichet de la Caisse d'Épargne en 1999 ;

- en répartissant le coût des équipements communaux (routes, écoles, centres sportifs sans augmentation des impôts locaux ;

- en maintenant une classe par année d'âge à l'école primaire. Compte tenu de la baisse de la natalité, il faut en effet une augmentation de la population pour assurer le simple maintien du nombre d'écoliers.

Une densité de population en augmentation

La densité de population de la commune a augmenté de 162 habitants au km² en 1990 à 168 habitants au km² en 1999.

La densité moyenne française est de 95 habitants au km².

Notre densité de population est moins élevée que la moyenne alsacienne (209 habitants au km²) et que celle du canton de Thann (218 habitants au km²) : ceci s'explique par la place importante de la forêt qui couvre les deux tiers de la surface de la commune.

Moins d'habitants par logement

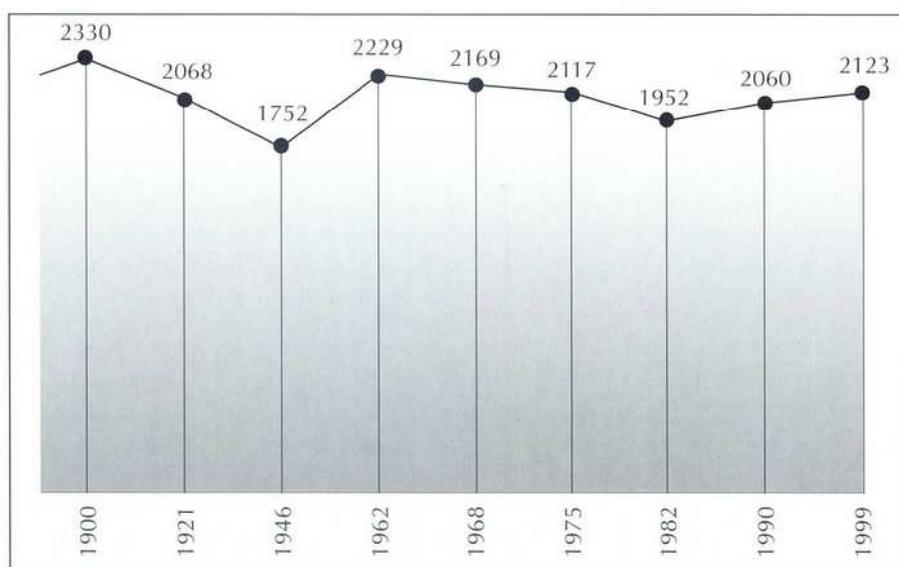
Bitschwiller n'échappe pas à une grande tendance nationale : la réduction du nombre moyen d'occupants des logements : on y dénombre en moyenne 2,53 habitants par logement contre 2,42 en moyenne nationale.

La conséquence est qu'il faut disposer de plus

de logements pour conserver la même population. Entre 1990 et 1999, la population de Bitschwiller a augmenté de 71 habitants et le nombre de logements de 70.

On notera également la réduction du nombre de logements vacants à Bitschwiller de 38 à 35 soit 4 % du nombre de logements existants ; la moyenne française est de 7 % et la moyenne alsacienne de 6,4 %. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a sans doute permis de mettre en location des locaux vacants.

L'INSEE complétera ces premiers résultats au courant de l'année 2000 par des analyses plus détaillées.



L'origine des recensements (tiré du site Internet www.insee.fr)

Si les recensements réapparaissent dans notre pays il y a deux siècles, les dénombrements remontent à la plus vénérable antiquité. C'est la plus ancienne opération statistique, contemporaine de l'émergence de l'Etat, dont le terme statistique tire son origine. On en trouve les traces dans l'Assyrie, l'Égypte et la Chine ancienne, il y a près de 5 000 ans. Il semble que ces opérations, qui répondent à des besoins militaires ou fiscaux, aient un caractère sacré. En témoigne, plus près de nous, le double dénombrement effectué par Moïse et Aaron, qui a donné son nom à un des livres de la Bible (les « Nombres », où figurent les effectifs des tribus d'Israël). Et, toujours plus près, le dénombrement trouve ses lettres de célébrité dans le second des trois que César Auguste ordonne. C'est au cours de celui-ci que devait naître le Christ, loin de chez lui, sachant que chaque famille devait se faire dénombrer dans sa ville d'origine.

L'arbre de la liberté

Voici dix ans déjà, dans le cadre des festivités du bicentenaire de la Révolution Française, que les enfants de notre village ont planté un arbre.

Et pas n'importe quel arbre !

L'arbre de la Liberté. Tout un symbole, qui est toujours d'actualité aujourd'hui.

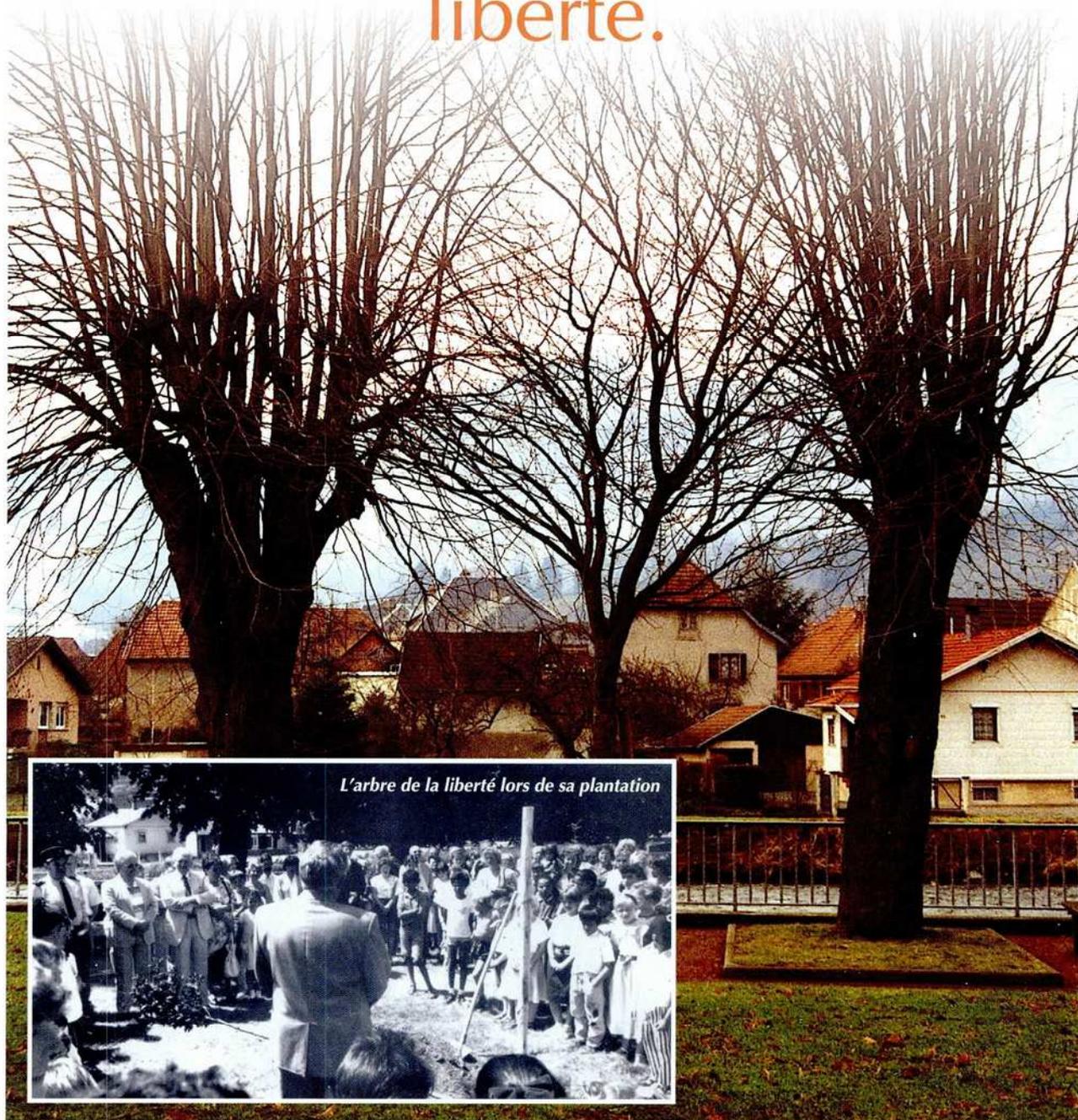
Mais qu'est devenu cet arbre ?

Eh bien, notre reporter local est allé rendre visite à ce végétal ô combien important, non pas par sa taille (ce n'est pas un géant, c'est un Prunus Pissard appelé également P. cerasifera nigra) mais par le message qu'il doit transmettre aux générations futures. Malgré tout, il se dresse fièrement sur la place de la Fonderie d'où, du haut de ses deux mètres, il veille sur les canards qui barbotent dans la Thur.

Venez me rendre visite, dit-il, venez voir comme j'ai grandi, et surtout n'oubliez pas ce que je représente en cette fin de siècle où les guerres ont fait tant de victimes afin que les hommes puissent vivre en toute

liberté.

variétés



L'arbre de la liberté lors de sa plantation

Photo : G. WALTER

Chère poubelle !

La gestion des déchets ménagers a un coût : chaque contribuable en a la preuve lorsqu'il découvre le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur sa feuille d'impôt !

Globalement les tonnages d'ordures ménagères ne cessent d'augmenter en France et ils dépassent actuellement les 400 kg par habitant et par an. Le renchérissement constant du coût du service y trouve donc une partie de ses origines. Cette hausse résulte aussi de la mise en application progressive de nouveaux textes de loi qui imposent des conditions d'élimination beaucoup plus strictes et respectueuses de l'environnement. Ainsi est programmé pour 2002 l'arrêt définitif de la mise en décharge d'ordures ménagères brutes ce qui implique en contrepartie le développement du recyclage et de la valorisation des déchets.

BITSCHWILLER est impliquée dans les structures intercommunales qui forment la chaîne de compétence technique :

- Le Syndicat mixte du Secteur 4 (175 communes pour 204 055 habitants) s'occupe du traitement (usine de traitement et de compostage d'Aspach le Haut) et de la mise en décharge.
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Thann-Cernay (18 communes pour 34 983 habitants) gère la collecte sélective des déchets recyclables de type plastique, papier, verre et la déchetterie d'Aspach le Haut.

- La Communauté de Communes du Pays de Thann (13 communes pour 20 978 habitants) assure le ramassage des ordures ménagères.

La mise en place de la collecte sélective des emballages ménagers en juillet 1999 a été une étape importante sur la voie d'une gestion rationnelle de nos déchets ménagers.

Une autre étape sera franchie avant la fin de cette année avec le transfert à la Communauté de Communes de la perception de la taxe ou de la redevance des ordures ménagères. Le débat portera sur le mode de tarification retenu -taxe ou redevance- seul l'un des deux systèmes pouvant subsister. Rappelons que Bitschwiller est actuellement à la taxe calculée sur la base de la valeur locative de l'immeuble.

Le débat sur les données financières sera bien sûr très important mais il faudra aussi revoir certains éléments du système actuel.

Ainsi pour BITSCHWILLER, l'absence d'un véritable site de proximité accueillant les gravats et déchets verts s'avère pénalisante. Pour autant, c'est dès à présent qu'il faut utiliser les éléments du dispositif tels qu'ils existent : tri sélectif, points de collecte verre et huile, déchetterie d'Aspach le Haut.

Nous sommes tous, à titre individuel, responsables des déchets que nous produisons et nous pouvons, en modifiant nos habitudes, modérer l'inévitable évolution du coût de notre chère poubelle.



La parole au président : la Société de Quilles THUR-RIAL

Si l'origine du jeu ne peut être déterminée de façon certaine, il semble que l'on jouait déjà aux quilles, dans les auberges, il y a plus de trois siècles.

Un extrait du registre paroissial de Mollau, daté de 1680, reprend le règlement que l'Evêché de Bâle a fait promulguer dans toutes les paroisses dépendant de l'abbaye de Murbach. L'article V précise «Pendant les vêpres ou le rosaire, personne, sous peine de trois livres d'amende, ne doit se permettre de jouer aux quilles ou un autre jeu bruyant en public. L'aubergiste qui le permettrait serait lui même passible d'une amende de cinq livres».

Plus près de nous, en 1925, M Gallat Louis (grand père de Gaby), tenancier du café «Les Trois Rois», eût l'idée, pour distraire les paroissiens à la sortie de l'église, de construire une piste de quilles en plein air et en béton. En 1928, à la mort de Louis, son fils Raphaël, reprit le commerce et la piste. En 1932, il couvrit la piste avec l'aide de son beau-frère Willy, et construisit la première piste en asphalte.

Dès 1935, apparaît le premier groupement «La Fédération des sociétés de quilles du Haut-Rhin, Groupement de Thann et environs». Cette fédération organise les premières confrontations entre les équipes de Bitschwiller, Thann et Mulhouse. Le jeu Saint Gall est né.

Depuis, la Fédération des Sociétés a cédé sa place à la Fédération Française de Bowling et des sports de quilles qui rassemble toutes les sociétés de bowling et de sports de quilles de France.

Le 22 septembre 1966, la société de Quilles «Thur Rial», est inscrite officiellement au Tribunal de Thann. Son premier président sera Halter Raymond de Bitschwiller.

Ce n'est qu'en 1972 que la piste sera équipée de son premier automate, celui-ci prenant le relais des requilleurs qui assuraient manuellement la remise en place des quilles après chaque tir.

Nous tenons à remercier nos aînés qui ont pépéré la tradition du jeu de quilles :

Gallat Louis et Raphaël, Willig Victor, Wetterer Eugène, Tschaegle Auguste Jean et Gilbert, Friederich Martin, Tschupp Auguste, Dietrich Léon, Hafflinger Eugène, Venturini Lucien, Malagut Eugène, Mura Robert, Claudel Lucien, Hirtz René, et plus près de nous Gallat Gabriel actuel propriétaire des lieux, Walter Auguste, Halter Raymond et tant d'autres.

Pratiqué en Alsace, le jeu Saint Gall compte 2000 licenciés. Ces licenciés sont répartis en deux zones. La zone nord Colmar compte 1100 licenciés et la zone sud Mulhouse en compte 900. Les licenciés sont classés en catégories juniors, seniors, vétérans et dames.

Chacune des deux zones comporte sept divisions, division IV, III, II, I, Promotion, Honneur et Excellence. La division nationale, composée de dix équipes, est commune aux deux zones et regroupe les meilleurs joueurs.

Un championnat annuel est organisé par division dans chaque zone. Le championnat d'Alsace se dispute entre les premières équipes de chaque division des zones nord et sud, hors division nationale. Le titre de championne de France est décerné à l'équipe de division nationale qui termine le championnat à la première place.

Chaque joueur participant au championnat est classé individuellement. Ce classement permet d'accéder au travers du tournoi des As, au titre de champion d'Alsace et de champion de France. Au championnat, s'ajoutent les compétitions en équipes pour les deux zones : coupe de France, challenge du Conseil Général, concours fédéral.

Actuellement la Thur Rial de Bitschwiller compte 21 licenciés ce qui lui permet d'aligner deux équipes en championnat. La première équipe, composée de 11 licenciés, évolue en promotion et est classée à la 2^{ème} rang de la compétition à l'issue des matchs aller. La deuxième équipe qui compte 10 licenciés, évolue en division III. Elle est classée à la 6^e place de sa division. Qualifiée en 8^e de finale de la Coupe de France, la Thur Rial ambitionne la montée en division d'honneur pour la première équipe, la poursuite de sa route en coupe de France, le maintien de l'équipe II en division III, celle-ci étant mal placée à mi parcours pour espérer la montée en division supérieure.



La piste et son environnement ont été largement améliorés ces dernières années grâce au soutien de la Commune de Bitschwiller, du Conseil Général, et aussi grâce à la participation des clubs et associations au concours de quilles organisé par la Thur Rial en mai de chaque année. Un grand merci à tous. Le local se révèle aujourd'hui cependant un peu étroit et le souhait du club serait de disposer de locaux plus vastes, lui permettant d'accueillir un nombre de joueurs plus important. En effet, l'effectif actuel, pour deux équipes est un peu limité, malgré l'arrivée, depuis un an, de deux juniors bitschwillerois. La piste est ouverte les mardis et jeudis, lors des entraînements de 20 h à 23 h. N'hésitez pas à venir découvrir ce sport convivial et, si vous êtes conquis, à signer une licence !

Un double champion du monde dans notre rivière

C'était les 29 et 30 mai 1999 qu'une manche, comptant pour le championnat de France de pêche à la mouche catégorie rivière, se disputait sur la Thur. Une bonne quarantaine des meilleurs pêcheurs de France s'étaient donc retrouvés dans notre rivière pour cette compétition officielle. Le tirage au sort plaça sur le parcours de notre village le plus attendu des concurrents, en la personne de Pascal Cognard, déjà double champion du monde (en 94 et 97) et membre de l'équipe de France depuis six ans. Ce jeune pêcheur de 39 ans occupa en effet les lieux avec succès, puisque de 11 heures à 17 heures il attrapa plus de 60 truites, dont une quarantaine de belle taille...

A propos de notre Thur, il exprima quelques propos très positifs «très belle et poissonneuse, votre rivière est vraiment un patrimoine dont le capital faune-flore est à préserver de toutes nouvelles dégradations... La végétation des berges très présente est utile et indispensable et contribue à sa bonne «santé». La présence de beaucoup de truitelles en dit long sur son équilibre, et bien des rivières françaises vous enverraient la qualité de pêche que vous possédez».

Espérons que ces quelques appréciations sauront convaincre les associations de gestion piscicoles à maintenir et améliorer sans cesse cette qualité de l'eau directement liée à notre qualité de vie...

** Le championnat de France disputé sur la Thur a été organisé par la Fédération Française Pêche Mouche et coordonné localement par le GPS Doubs-Dessoubre représenté par M. T. Sticker de Vieux-Thann.*



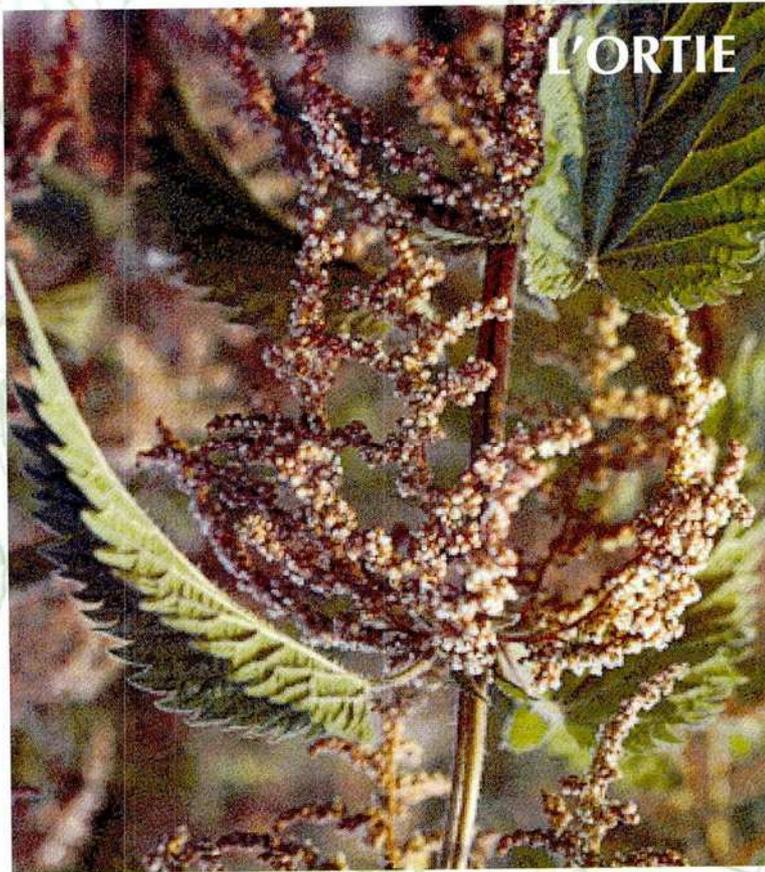
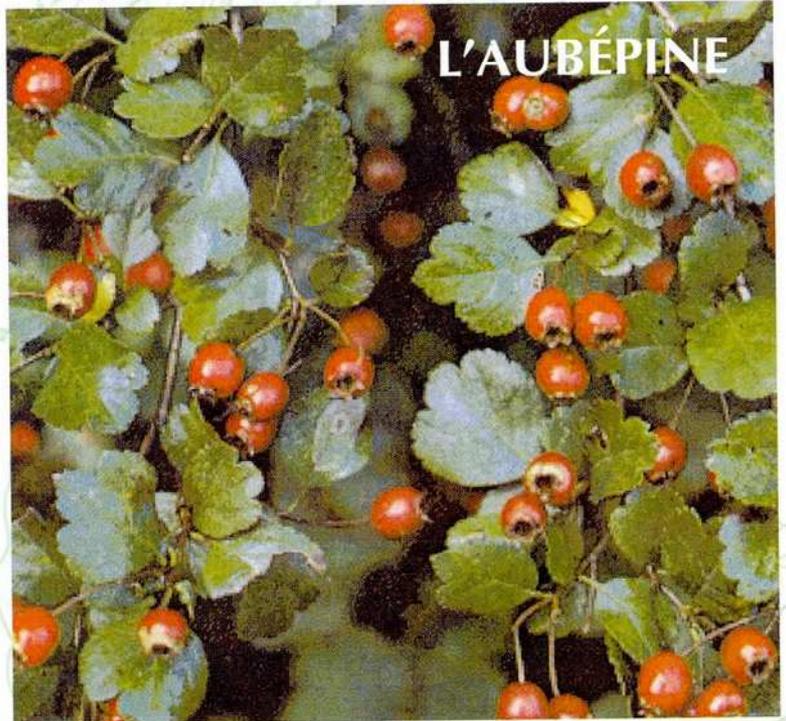
Pascal COGNARD : double champion du monde

variétés

Les fleurs de chez nous

L'AUBÉPINE – FLEUR ANTI-STRESS

régularise le rythme cardiaque, agit sur les rythmes trop rapides, diminue les palpitations du cœur, soutient les cœurs fatigués et les personnes anxieuses, a une action dilatatoire sur les coronaires, diminue la tension et réduit la nervosité chez l'adulte et l'enfant, soigne les troubles du sommeil.



ORTIE-PIQUANTE

(les jeunes pousses au printemps)

Est dépurative, antianémique, diurétique, anti-rhumatismale, hypotensive, hémostatique, employée contre les maladies de la peau, la fatigue physique, l'engorgement et l'insuffisance hépatique, le diabète et les douleurs d'origines inflammatoires, les ongles cassants.

Nota :

Toutes les fleurs et feuilles se cueillent en plein soleil et séchent à l'ombre.
Préparation de la tisane en infusion pas plus d'une minute.
Ne jamais faire bouillir.

Photographies réalisées le 11 août 1999 entre 12 h 30 et 12 h 31 (heure locale) sur la ligne de centralité de l'éclipse à ROTH (Moselle).

Latitude Nord 49° 04' 37.8"

Longitude Est 7°01'48.4"

A ROTH la totalité a duré 2 mn 19.4 sec entre 12 h 29 mn 16 sec et 12 h 31 mn 35.4 sec.



L'éclipse du 11 août 1999 a été une éclipse totale visible de la partie nord de la France sur une ligne passant par FECAMP, NOYON, LAON, METZ, SARREGUEMINES, SELTZ. La précédente éclipse totale visible en FRANCE (sud) a été celle du 15 février 1961. Il faudra attendre la fin du 21^e siècle soit le 3 septembre 2081 pour observer une nouvelle éclipse totale en France et en particulier à Bitschwiller. Elle se produira le matin à 8 h 46. Le soleil sera à ce moment-là à 27,5° au-dessus de l'horizon Est.



**PREPAREZ VOS LUNETTES SPECIALES "ECLIPSE"
RENDEZ-VOUS A TOUS LES LECTEURS LE 3 SEPTEMBRE 2081 A 8 h 00,
PLACE DE LA SALLE DES FETES**

Photos : G. WALTER

Gratin de cabillaud aux olives vertes



Pour 4 personnes

Préparation : 30 min + Cuisson : 30 min

• 600 g de filet de cabillaud
• 2 blancs de poireaux • 2 carottes • 1 gousse d'ail • 150 g de céleri-rave • 4 pommes de terre • 25 g de beurre + 20 g pour le plat • 1 oignon • 3 cuil. à s. d'huile d'olive • 12 olives vertes • 25 g de farine • 2 c. à s. de chapelure • 30 g de parmesan râpé • 20 cl de fumet de poisson • 10 cl de vin blanc sec • 2 c. à s. de persil haché • muscade râpée • sel, poivre.

■ Faites cuire les pommes de terre à la vapeur. Pelez-les et coupez-les en rondelles.

■ Emincez les poireaux nettoyés, puis lavez, égouttez et épongez-les. Râpez les carottes et le céleri-rave épluchés. Faites revenir 3 min l'oignon et l'ail hachés dans 2 cuil. à soupe d'huile chaude. Ajoutez les poireaux et

les légumes râpés. Faites cuire en remuant jusqu'à ce qu'ils soient tendres, salez, poivrez. Ajoutez une pincée de muscade et le persil. Mélangez.

■ Allumez le four th. 7 (210°C). Faites fondre le beurre dans une casserole. Ajoutez la farine et mélangez 2 min. Mouillez avec le fumet et le vin blanc, portez à ébullition en fouettant et rectifiez l'assaisonnement.

■ Coupez le cabillaud en cubes. Faites blanchir les olives 3 min à l'eau bouillante. Rafraîchissez et coupez-les en rondelles.

■ Tapissez un plat à gratin beurré avec les pommes de terre puis remplissez avec légumes, cabillaud et olives mélangés. Versez la sauce, saupoudrez de chapelure et de parmesan et arrosez avec l'huile restante. Enfourez et laissez cuire 20 min. Servez chaud, dans le plat de cuisson.

variétés

Agneau Pascal Pâques

Prép. : 20 mn. Cuiss. : 1 h. 30 mn.
6 pers.

3 œufs + 2 jaunes / 165 g. de sucre / 85 g. de farine / 80 g. de maïzena / Le zeste râpé d'1/2 citron non traité / 65 g. de beurre fondu / Extrait de vanille.

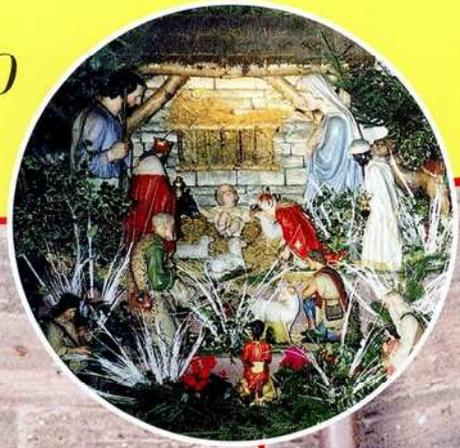
Beurrer et fariner le moule.

Monter les œufs, les jaunes et le sucre comme pour une génoise. Incorporer délicatement la farine, la maïzena et le zeste de citron râpé puis le beurre fondu tiède. Mettre dans le moule et cuire à feu doux, th. 6 (180°C).

Démouler aussitôt. Saupoudrer de sucre glace après refroidissement.

S'accompagne de crème anglaise ou de salade de fruits.

Le dernier Noël avant l'an 2000



Le saviez-vous ?

MAIRIE

HORAIRES

Bureaux ouverts du lundi au jeudi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tél 03 89 37 00 35

PERMANENCES

- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**
au Centre Social
tous les mardis de 14 h à 14 h 30
- **CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE**
7, rue des Remparts à Thann
(entrée côté ancien dispensaire)
Tél : 03 89 37 71 30
tous les mercredis de 9 h à 12 h
l'après-midi, sur rendez-vous, de 14 h à 16 h
- **CICAS (Retraite Complémentaire)**
7, rue des Remparts à Thann
1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 8 h 30 à 11 h 30
- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
15, rue Robert Schuman à Thann
Centre Socio-Culturel
tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h
- **UNION NATIONALE DES INVALIDES
ET ACCIDENTES DU TRAVAIL (U.N.I.A.T.)**
au Centre Social de Bitschwiller
le 3^{ème} mardi des mois impairs de 10 h à 10 h 45
(Responsable pour Bitschwiller :
M. Marcel SIFFERLEN)
- **ASSISTANTE SOCIALE**
au Centre Médico-Social de Thann
24, rue Anatole Jacquot - Tél. 03 89 37 99 89
tous les lundis de 9 h à 11 h
- **POLE GERONTOLOGIQUE**
Assistante Sociale APA M^{lle} JAEG
1, rue des Remparts - 68800 Thann
mardi de 8 h 15 à 10 h
jeudi de 14 h à 16 h
- **CARTE NATIONALE D'IDENTITE**
Le délai d'obtention de la nouvelle carte nationale d'identité sécurisée est d'environ 3 semaines.
- **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**
On peut s'inscrire toute l'année sur les listes électorales. Pour cela, il faut se présenter à la Mairie, remplir et signer une demande. L'inscription ne se fait pas automatiquement à l'arrivée dans une commune.

• MEDIATHEQUE

8, rue Anatole Jacquot - Thann

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi de 15 h à 18 h

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi de 15 h à 20 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

• BIBLIOBUS

Place de l'Eglise de 10 h à 12 h

les lundis 13 mars, 10 avril, 5 juin, 11 septembre,

9 octobre, 13 novembre et 11 décembre.

• RAMASSAGES SPECIAUX

Tél. N° Vert : 0800 39 55 46

Lundi 31 janvier

Lundi 28 février

Lundi 27 mars

Jeudi 27 avril

Lundi 29 mai

Lundi 26 juin

Lundi 31 juillet

Lundi 28 août

Lundi 25 septembre

Lundi 30 octobre

Lundi 27 novembre

Jeudi 28 décembre

• VILLAGE EN FÊTE

Le 21 mai prochain se déroulera sur la place de la salle des fêtes une journée d'animation au cours de laquelle les diverses associations du village présenteront leurs activités. VILLAGE EN FÊTE proposera à la population un concert apéritif, suivi d'un repas et d'une après-midi récréative.



• BITSCHWILL'ART

4^e Exposition des artistes et artisans de Bitschwiller

sous le patronage de M. André AVELINE

les 1^{er} et 2 Avril 2000

Salle des Fêtes de BITSCHWILLER

(exposition de tableaux, peintures, photos, sculptures, ébénisterie, travaux d'art, bijoux, maquettes...) sur le thème «La Terre et son Environnement».

• DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX

Le dépôt de déclaration en Mairie est obligatoire pour tout détenteur d'un chien classé dangereux. Le défaut de déclaration entraîne une contravention de 5000 F.

• DOMICILE FRANCE ALSACE

«L'AIDE A DOMICILE,
FACILE COMME UN COUP DE FIL»

Besoin d'un coup de main à votre domicile ?

Si vous cherchez une personne compétente et fiable mais sans savoir à quelle porte frapper, l'association «Domicile France Alsace» vous permet d'accéder à un certain nombre de services.

«Domicile France Alsace» réunit plusieurs associations à but non lucratif et titulaires de l'agrément qualité, qui couvrent l'ensemble de l'Alsace. Ayant le même niveau d'exigence et d'expérience, elles ont mis en place, depuis plus d'un an, un numéro de téléphone unique (08 03 03 67 68) à la disposition des particuliers et des familles recherchant une aide à domicile qu'ils demeurent dans une grande ville ou un petit village

GARDE D'ENFANT
EN BONNE SANTÉ OU MALADE,
ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT
À LA CRÈCHE OU À L'ÉCOLE,
MÉNAGE, REPASSAGE, PRÉSENCE
AUPRÈS D'UNE PERSONNE ÂGÉE
OU INVALIDE...

Une conseillère prend alors en charge l'appel et l'oriente vers l'association susceptible de répondre le mieux à votre demande, en fonction de votre lieu de résidence et du service demandé.

Depuis le lancement de cette formule, «Domicile France Alsace» a permis d'orienter près de 1400 personnes vers l'une ou l'autre des associations.

Les personnes qui font appel à ces associations, fortes de quelques 3000 intervenants professionnels, bénéficient d'une réduction d'impôts. En outre, elles peuvent également acquérir, par le biais des comités d'entreprise, des Titres Emploi Service qui allègent encore le coût des prestations d'aides à domicile.

• ANDRÉE WURSTHEISER A LA RETRAITE

Après 42 ans de services efficaces et appréciés, depuis 1957, Andrée Wurstheiser, adjoint administratif principal à la mairie de Bitschwiller-lès-Thann, vient de faire valoir ses droits à la retraite. En présence de l'ensemble du personnel, des anciens maires Pierre Weiss et Roger Lutringer et de la famille d'Andrée, le maire Roger Zerringer a adressé à la nouvelle retraitée ses remerciements pour sa conscience professionnelle, pour sa ponctualité et sa disponibilité au service de la population. En exprimant ses vœux de longue et heureuse retraite, le maire lui a offert un magnifique tableau illustrant la commune peint par André Aveline, ainsi qu'un superbe arrangement floral.

Durant toutes ses années de service, Andrée Wurstheiser a servi cinq maires : André Ehlinger en 1957, Adrien Hentz en 1971, Pierre Weiss en 1977, Roger Lutringer en 1983, enfin Roger Zerringer depuis 1995 ; ses secrétaires de mairie successifs ont été Charles Tschupp en 1957, Jean-Jacques Ehret en 1962, Albert Fuchs en 1964 et Gérard Walter en 1974.

«Document L'Alsace»

• DE NOUVEAUX SOURIRES A LA MAIRIE



M^{me} Marie-Virginie FIMBEL, depuis le 3 janvier 2000



M^{me} Catherine MARGREITHER, depuis le 1^{er} juin 1999

Le saviez-vous ?

• LES INTERVENTIONS DES POMPIERS EN 1999

DIVERS

POL	Pollution	2	
NDC	Nettoyage de chaussée	3	
ANI	Animaux	1	
NDG	Nid de guèpes	1	
DIV	Divers	4	
INO	Inondation	1	
CDT	Chute de tuiles	25	
FGZ	Fuite de gaz	1	
	Total DIV : Divers	38	76 %

FAUSSE ALERTE

FAL	Fausse alerte	3	
	Total FAL : Fausse alerte	3	6 %

FEUX

FCH	Feu de cheminée	3	
FDV	Feu de voiture	1	
FDB	Feu de broussailles	2	
FDM	Feu de maison	1	
SCM	Surchauffe poêle à mazout	1	
	Total FEU : Feux	8	16 %

SECOURS A PERSONNE

SAP	Secours à personne	1	
	Total SAP : Secours à personne	1	2 %

Total général 50 100 %

Pour appeler les Pompiers : 1 seul numéro, le 18

En cas d'appel au 18 :

Mentionner votre nom, numéro de téléphone, le numéro et le nom de la rue (ou lieu-dit), l'étage et le nom de la ville. Ces renseignements sont indispensables pour la bonne organisation des secours.

La tempête du 26 décembre 1999

Un grand merci et nos félicitations aux pompiers et ouvriers communaux pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans ces circonstances exceptionnelles, en faisant face avec courage aux dégâts occasionnés. Ils n'ont ménagé ni leur peine, ni leurs efforts pour que la sécurité des personnes et des biens soit assurée.

Calendrier des manifestations 2000

Janvier

8 Fête de Noël des Enfants de l'A.J.B.

Février

5 Finale Parcours GYMNASTIQUE
5 Don du Sang à BITSCHWILLER (de 13 h à 17 h 30)
6 Cérémonie des Vœux JUDO CLUB

Mars

5 Concours d'Escalade CLUB ALPIN FRANÇAIS
19 Ouverture de la Pêche à l'Etang du KEHRENBACH

Avril

1 et 2 Bitschwill'Art
8 15 Ans de l'A.J.B.

Mai

8 Concert de la MUSIQUE MUNICIPALE à l'Église
21 Fête au Village sur la Place de la Salle des Fêtes
Tout au long du mois, concours de quilles organisés par THUR-RIAL

Juin

3 Bourse aux Armes MUSIQUE MUNICIPALE
24 Feux de la St-Jean
24 Concours interne GYMNASTIQUE

Septembre

2 Don du Sang à WILLER SUR THUR
3 Sortie Pédestre au Rangen
15 Ouverture de la Station de Jus de Pommes ARBORICULTEURS

Octobre

Tournoi Open de Ping-Pong (date à définir)

Novembre

10 Concert de la MUSIQUE MUNICIPALE à la Salle des Fêtes
26 Fête de Ste-Cécile CHORALE

Décembre

3 Fête de Noël des Personnes Agées

Calendrier des quêtes 1999

Février	Gymnastique
Mars	Football-Club
Avril	Quilleurs
Mai	Judo-Club
Juin	Conscrits
Septembre	Chorale
Octobre	Musique
Décembre	Pompiers

Quatrième de couverture : Photo colorisée 1900

Directeur de la publication : R. ZERRINGER, Maire de Bitschwiller-lès-Thann

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2000 - Imprimerie Sailley s.a. - Le Thillot



23146

GRUSS aus Bitschweiler i. Els.

Gebrüder Metz, Tübingen.

*Mon cher
Je m'empresse de vous envoyer nos meilleures salutations
de tout cœur par notre nouvelle carte. Joseph*